

En complément des informations diffusées sur l'application « Panneau Pocket », l'Est Républicain et notre panneau d'affichage, le Conseil Municipal vous informe des décisions prises lors de ses dernières réunions.

Salle des fêtes

Les travaux se terminent et la salle devrait être opérationnelle en juin. Avec le nouvel agencement de la scène, nous pourrions accueillir des spectacles. Pour mémoire, le coût prévisionnel était de 372 000 €, 20 % resteront à la charge de la commune.

Signalisation d'intérêt Local sur la commune

Des panneaux de signalisation seront posés dans la commune. Ils permettront d'indiquer les établissements publics et services (collège, gymnase, Résidence La Vigne, La Barmacie...) Coût estimatif 20 000 €.

Eclairage public

L'ensemble des candélabres sera changé cette année (candélabres verts, crosses avec « néon » sur support béton). Ils seront remplacés par des lanternes identiques à celles devant le terrain de sport. Seuls les candélabres en fonte sur la place du village resteront et seront équipés en leds. Un point lumineux sera ajouté près du container à verres. L'ensemble, soit 100 points lumineux, sera facturé 116 000 € avec un reste à charge pour la commune de 33 000 € (nous sommes en attente d'un accord de subvention qui permettrait de réduire à 20 % le résiduel soit 23 200 €).

Aire de jeux

L'espace dédié aux enfants va être remis aux normes. Il est également prévu une extension avec l'installation de bancs et tables, pose d'une nouvelle structure sur le haut du terrain communal et aménagements paysagers. L'accès se fera par la rue des Coqs. Le budget prévisionnel est de 41 700 € subventionné à 80 %.

Travaux d'entretien

Cimetière : élargissement et remplacement du portail d'entrée (l'entreprise Ganassali doit intervenir prochainement)

Eglise : Des problèmes de zinguerie sont à l'origine d'infiltration d'eau, des devis sont en cours pour résoudre le problème et nettoyer la toiture. Il sera nécessaire d'attendre que les conditions climatiques soient meilleures pour permettre l'installation d'une nacelle araignée.

Lavoirs : il est prévu de faire nettoyer les toitures.

Mairie et logements : un audit énergétique de l'ensemble sera effectué cette année en vue de réhabiliter les bâtiments. (Toiture, isolation, chauffage, électricité..).

Micro-tracteur : le Micro-tracteur acheté 9 640 € en 2006 a été détruit par un incendie. La commune a perçu 6 500 € d'indemnité d'assurance. Le Conseil Municipal a décidé d'en racheter un nouveau pour un montant de 15 000 €.

Subventions 2024 versées aux associations locales

Sont attribués : 1 700 € à La Vaubecourtoise, 1 000 € à la Maison des Jeunes de Vaubecourt 500 € à La Barmlacie, 600 € à l'ADMR de Remberval, et 125 € aux Restos du Cœur.

Boulangerie

Le Conseil Municipal avait prévu de réaliser des travaux de réhabilitation de l'outil de production du local de la boulangerie. Au vu du contexte économique, ces travaux ont été différés pour ne pas impacter les charges structurelles du commerce.

Par ailleurs, Monsieur et Madame HATVANI, exploitants, ont mis en vente le Fonds de Commerce. Le Conseil Municipal a jugé sage de ne pas prévoir de travaux cette année.

Il est important que chacun participe au maintien de notre commerce Consommez local !

Document d'urbanisme

Le projet de zonage des terrains est terminé. Vous souhaitez des informations, des permanences sont organisées par la Communauté de Communes. Prenez rendez-vous auprès de Hélène DAUSSEUR au 03 29 70 61 17.

Nettoyage des caniveaux

Le Conseil Municipal a décidé de faire appel à une entreprise pour nettoyer le fil d'eau des caniveaux. 2 passages sont prévus. **Le premier aura lieu le 6 mai 2024.**

Pour permettre à l'entreprise de réaliser les travaux et obtenir un rendu optimum, nous vous invitons à **ne pas stationner à cheval sur les trottoirs.**

Pour mémoire, l'entretien des caniveaux est à la charge des occupants des habitations, ou des propriétaires quand elles sont inoccupées, et de la même manière pour les terrains à proximité de la route.

Le nettoyage des caniveaux contribue à l'aspect agréable pour tous de notre commune, au même titre que le fleurissement.

Ce nettoyage est à réaliser régulièrement, en fonction de l'encombrement des caniveaux, à votre initiative.

A vos Agendas

4 mai :

Nettoyage de printemps avant la fête. Rendez-vous à 8 h 30 sur la place du village munis de vos outils !!! Une petite collation récompensera les plus courageux.

8 mai :

10 h dépôt de gerbe au monument

11 mai :

19 h 30 : Soirée festive de La Vaubecourtoise

12 mai :

Fête patronale (Attention !!! pas de réchaud le dimanche suivant).

N'oubliez pas de suivre les actualités de la commune :

Panneau Pocket Application gratuite et sans publicité à télécharger

